Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 16 mars 2022

FACULTÉ DES SCIENCES
MONTPELLIER

UNIVERSITÉ · MONTPELLIER ·

MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : PROFESSEURS DES UNIVERSITES (10)	Présent·e	Représenté·e par
Rachel **CERDAN**	X	
Benoîte **DE SAPORTA**		Marie **FORET**
Gilles **DESPAUX**	X	
Agnès **FICHARD-CARROLL**		
Jean-Sébastien **FILHOL**	X	
Marie **FORET**	X	
Sylvie **HURTREZ**		Rachel **CERDAN**
Philippe **MÜNCH**		
Bertrand **PLEZ**		Gilles **DESPAUX**
Michael **SMIETANA**		

Collège B : 10 AUTRES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS (10)	Présent·e	Représenté·e par
Anne-Muriel **ARIGON**		Alban **MANCHERON**
Richard **ARINERO**		Emilien **AZEMA**
Emilien **AZEMA**	X	
Sèverine **BERARD**	X	
Christine **LEREDDE**	X	
Vanessa **LLERAS**	X	
Alban **MANCHERON**	X	
Fleurice **PARAT**		Christine **LEREDDE**
Marc **ROLLAND**	X	
Béatrice **ROY**		Jean-Sébastien **FILHOL**

Collège C : USAGERS (8)	Présent·e	Représenté·e par
Amal **QOBAA**	X	
Sarah Mélina **PARENT** (suppléante)		
Tiago **CAMACHO-HENRIQUES**		Laure **NANNINI**
Dylan **LAPE** (suppléant)		
Laure **NANNINI**	X	
Chloé **SEGUI** (suppléante)		
Lucas **DEMEULEMEESTER**		
Nathan **RAYNAUD** (suppléant)	X	
Morgane **PINATEL**		
Leïla **LANGBOUR** (suppléant)		
Julien **ROCHE**	X	
Baptiste **RODRIGUEZ** (suppléant)		
Chaïmâa **BELHAOUARI**		Amal **QOBAA**
Margot **BONELLO** (suppléante)		
Timothée **LABAU**	X	
Thomas **TESQUIÉ**		

Collège D : Personnels IATSS (4)	Présent·e	Représenté·e par
Georges **BOUBY**		
Nabil **KOUADRI**	X	
Thierry **VINDOLET**	X	

Personnalités extérieures (4)	Présent·e	Représenté·e par
Christian **ASSAF** (Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)		
Karine **WISNIEWSKI** (Conseil Départemental de l'Hérault)		
Jacques **DIETRICH** (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional -Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)		
Éric **JALLAS** (Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)		
Max **LEVITA** (Montpellier Agglomération)		

Personnalités extérieures à titre personnel (3)	Présent·e	Représenté·e par
Sylvie **MALACARNE**		
Alexandre **PATERNE**		

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40

Le **mercredi 16 mars 2022**, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 09 mars 2022, se sont réunis sous la Présidence de **M. HOFFMANN**, Administrateur Provisoire de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. HOFFMANN salue l'assemblée et ouvre la séance.

1 Introduction du Directeur

Ordre du jour

M. HOFFMANN annonce l'ordre du jour initial :

1- Introduction,
2- Approbation des PV du Conseil d'UFR,
3- Vote de conventions,
4- Vote de la 2ème partie du calendrier de la Faculté des Sciences - année universitaire 2022-2023,
5- Présentation et vote du Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures - CPES -,
6- Questions diverses.

Compte-tenu de l'absence exceptionnelle de M. GAUCERAND**,** Assistante de direction et Secrétaire de séance des conseils, seuls les résultats des points à l'ordre du jour relevant d'un vote du Conseil, seront retranscrits dans ce relevé de conclusions.

Mme GOUJON, secrétaire de séance, informe **M. HOFFMANN** que le quorum est atteint : il y a, en ce début de séance, 26 membres présents ou représentés.

2 Approbation des PV du Conseil d'UFR

a. PV du conseil du 10 novembre 2021

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis - et notamment la prise en compte des remarques de **M. ROLLAND** sur les modifications à apporter - le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le PV du conseil du 10 novembre 2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil en date du 10 novembre 2021.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au vote du point suivant.

b. PV du conseil du 1er décembre 2021

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis – et notamment la prise en compte des remarques de **M. ROLLAND** sur les modifications à apporter - le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le PV du conseil du 1er décembre 2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil en date du 1er décembre 2021.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au vote du point suivant.

c. PV du conseil du 1er février 2022

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le PV du conseil du 1er février 2022.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil en date du 1er février 2022.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au vote du point suivant.

3 Vote de conventions

a. Conventions - cadre et annexe - de partenariat relatives aux classes de CPGE du Lycée Dhuoda à Nîmes, du Lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès, du Lycée La Merci à Montpellier

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur ces 3 conventions de partenariat :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME AUX 3 conventions de partenariat sus-citées.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote unanime et propose de passer au vote du point suivant.

d. Convention de mise à disposition de l'IHPE UMR 5244, d'un local - 1 amphi - dans le cadre de la « journée scientifique » ayant eu lieu le 2 décembre 2021, pour un montant de 720 euros TTC.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur cette convention de mise à disposition :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'UMR 5244, D'UN LOCAL - UN AMPHI - DANS LE CADRE DE LA « JOURNEE SCIENTIFIQUE », POUR UN MONTANT DE 720 EUROS.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote unanime et propose de passer au vote du point suivant.

e. Convention de mise à disposition de locaux - 2 salles et 1 amphi - pour un montant de 1680 euros, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public Concours Mines-Ponts (GIP-CCMP), pour l'organisation des épreuves écrites de la procédure GEI UNIV, le 7 avril 2022.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur cette convention de mise à disposition :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR UN MONTANT DE 1680 EUROS DE DEUX SALLES ET UN AMPHI DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES EPREUVES ECRITES DU CONCOURS GEI UNIV.

FACULTÉ DES SCIENCES MONTPELLIER

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote unanime et propose de passer au vote du point suivant.

f. *Convention de mise à disposition de l'UMR MARBEC, d'un local – 1 amphi - dans le cadre de la cinquième édition du « Colloque d'Ecophysiologie Animale » ayant eu lieu les 2, 3 et 4 novembre 2021, pour un montant de 2 160 euros TTC.*

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur cette convention de mise à disposition :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR UN MONTANT DE 2 160 EUROS D'UN AMPHI DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA CINQUIEME EDITION DU « COLLOQUE D'ECOPHYSIOLOGIE ANIMALE »

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote unanime et propose de passer au vote du point suivant.

g. *Convention de mise à disposition de l'ICGM UMR 523, d'un local – 1 amphi - dans le cadre de la « 12ème International Symposium on Polyimides and High Performance Materials aka STEPI12 », les 7, 8 et 9 juin 2022, pour un montant de 860 euros TTC.*

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur cette convention de mise à disposition :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR UN MONTANT DE 860 EUROS D'UN AMPHI DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA « 12ème International Symposium on Polyimides and High Performance Materials aka STEPI12 »

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au vote du point suivant.

4 Vote de la 2ème partie du calendrier de la Faculté des Sciences - année universitaire 2022-2023

Concernant la première partie du calendrier – semestre 1- déjà votée lors du conseil précédent, il est à prendre en compte qu'un point a été modifié, celui de la journée des entreprises qui aura lieu le 17 novembre 2022. Le jour d'appui rattaché à ce semestre (31/10) a été intégré.

Le jour d'appui rattaché au second semestre a été fixé au vendredi du week-end de l'ascension (27 mai 2023).

Au même titre que la précision relative à la rentrée des Masters, la mention « rentrée Licences » sera rajoutée.au calendrier du S1.

a. Licences 1 et 2

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la deuxième partie du calendrier des L1 et des L2.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME A LA DEUXIEME PARTIE DU CALENDRIER DES L1 ET L2 POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote unanime et propose de passer au vote du point suivant.

b. Licence 3 et Masters

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la deuxième partie du calendrier des L3 et des Masters.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE A LA DEUXIEME PARTIE DU CALENDRIER DES L3 ET DES MASTERS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023.

M. HOFFMANN remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au vote du point suivant.

5 *Présentation et vote du Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures - CPES*

Ce vote est un vote consultatif concernant l'avis du conseil sur le dispositif CPES.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer, **à titre consultatif**, sur le dispositif CPES

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 11
Contre :11
Abstention : 4

En l'absence de nouvelles remarques, **M. HOFFMANN** remercie l'assemblée de sa présence et clôt la séance à 11 heures 15.

Le Président de séance	**La secrétaire de séance**
Alain Hoffmann	Béatrice Goujon